

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2020

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14
Présents : 14 - Votants : 14

Date de convocation : 21 janvier 2020
--

Le vingt-neuf janvier deux mil vingt : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUARISE Jean-Claude, Maire.

Présents : MM. GUARISE – HYVOZ – CHEVAL - GAILLARD – URBAIN – DELPY – AUMETTRE – CHEDEVILLE - Mmes CHEVAL Martine – LACHAUD - MIRA - BERBESSON – DOLLE - CHATEAURET -

Excusé(s) :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : M. Mathieu CHEDEVILLE
14 voix pour

Modification de l'ordre du jour – ajout d'un point supplémentaire :

* Modification horaires d'ouvertures de la mairie

Ouverture de la session ordinaire à 20 heures 45

**AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL
PAR DELIBERATION :**

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2019

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté.

12 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre

N° 01 - A décidé de demander des subventions au titre de la DETR 2020 afin de financer des projet de rénovation sur plusieurs bâtiments communaux:

- Réhabilitation des locaux communaux : bibliothèque et logement de la Poste,
- Réfection de la toiture du préau de l'école
- Réhabilitation du logement des écoles
- Réfection de la toiture de l'église.

14 voix pour

N° 02 – A autorisé M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget Multiple Rural 2020, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

14 voix pour

N°03 – A validé la modification des horaires d'ouverture de la Mairie comme suit :

- Lundi : 8h45 -12h30 et 13h30 – 17h (fermée au public le matin)
- Mardi : 8h45 -12h30 et 13h30 – 17h
- Mercredi : 8h45 – 12h 30 et 13h30 – 16h30
- Jedi : 8h45 – 12h30 et 13h15 – 16h30 (fermée au public toute la journée)
- Vendredi : 8h45 – 12h30 et 13h30 – 16h30.

14 voix pour

DIVERS :

* Groupama : augmentation des cotisations de 20 % soit environ 750 €/an supplémentaires, abaissées à 5 % après courriel.

* Alarme intrusion école : message de la Préfecture au sujet du lancement de l'appel à projets au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPD-R) pour l'année 2020, informant de la possibilité d'obtenir une subvention.

Un dossier de demande de financement a été déposé.

Fin de séance 21 heures 27

Fait en Mairie, le 30 janvier 2020

La secrétaire de séance